

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN
LE 7 AVRIL 2020**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi 7 avril 2020, à 20 heures 20 minutes.

Considérant l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au Conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication, les membres du Conseil municipal de Saint-Valentin ont tenu la séance via vidéoconférence Zoom à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Nicole Lussier, conseiller;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présent.

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 20:20 heures par Monsieur Pierre Chamberland, maire.

2020-04-071

Adoption de l'ordre du jour –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter l'ordre du jour.

Les membres du Conseil se réservent le droit d'ajouter des items au besoin.

2020-04-072

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2020–

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2020.

2020-04-073

Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement des comptes découlant de mandats ou résolutions à savoir :

<u>Fournisseurs</u>	<u># Factures</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
- Aquatech	63391	exploitation des eaux usées	2,179.16\$
- Entreprises GM St-Blaise	13828	contrat déneigement 5 de 6	15,330.00\$
- Entreprises GM St-Blaise	13781	sel et abrasif au 29/02/2020	720.89\$
- Entreprises GM St-Blaise	13783	sel et abrasif au 03/03/2020	393.21\$
- Entreprises GM St-Blaise	13797	sel et abrasif au 16/03/2020	131.07\$
- Eurofins Environex	569720	analyse d'eau	204.66\$

- Sultan Evenements	20/SEINC1057	versement honoraires	À VENIR
- Raymond Chabot Grant Thorton	2226370	facture fin d'année 2019	12,072.36\$
- Raymond Chabot Grant Thorton	2229089	rapport TECQ	775.65\$
- Raymond Chabot Grant Thorton	2232682	compilation festival 2019	2,360.14\$
TOTAL :			34,167.14 \$

2020-04-074

Acceptation des comptes à payer en avril 2020 (document 1-A)-
CONSIDÉRANT les comptes et factures élaborées au 7 avril 2020 au montant de 56,065.88\$ le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Michelle Richer, conseillère, et résolu à l'unanimité du Conseil d'approuver les comptes et factures du mois de mars 2020 au montant de 56,065.88\$ à être payés en avril 2020, le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et qu'en conséquence, le secrétaire trésorier soit autorisé à émettre les paiements y relatifs.

2020-04-075

Dépenses du maire, du directeur général et/ou de la directrice générale adjointe –
 Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter les dépenses effectuées par le maire, le directeur général ou la directrice générale adjointe au montant 731.39\$ à savoir :

<u>Nom Fournisseur</u>	<u>Raison</u>	<u>Montant</u>
MasterCard		
- Fleuriste Art Déco	corbeille M. Forget	82.78\$
- Bureau en Gros	papeterie et fournitures diverses	222.71\$
- Bureau en Gros	imprimante et feuilles	212.95\$
- Bureau en Gros	imprimante et feuilles	212.95\$
- Bureau en Gros	crédit pour imprimante	À VENIR

2020-04-076

Certificat de disponibilité des fonds de la secrétaire adjointe –
La secrétaire-trésorière adjointe fait lecture du certificat de disponibilité des fonds de la municipalité et le certificat est déposé.
 Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du certificat de disponibilité des fonds déposé par le secrétaire-trésorier.

Je soussignée certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter la liste de comptes approuvés et à payer.

Brigitte Garceau
 Secrétaire-trésorière adjointe

2020-04-077

Dépôt du rapport du vérificateur externe –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt, du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019.

2020-04-078

Suspension du calcul d'intérêts et pénalités de la taxation –

CONSIDÉRANT la situation actuelle entourant la pandémie du coronavirus ;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a mis la majorité la province en état de confinement ;

CONSIDÉRANT QUE tout institution est invitée à trouver des moyens afin d'alléger le fardeau fiscal de tous.

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'appliqué l'article 981 du Code municipal et qui a pour effet de :

- Comptabiliser les intérêts et pénalités au 18 mars 2020;
- De mettre le taux d'intérêt et de pénalité à 0% pour tous à partir du 19 mars 2020;
- Que la présente résolution reste en vigueur juste qu'à nouvel ordre.

2020-04-079

Avis de motion règlement 488 pour déterminer les lieux d'affichage des avis publics prévus par la Loi –

Madame Nicole Lussier, conseiller, donne avis qu'elle présentera ou fera présenter lors d'une prochaine du conseil un règlement relatif aux lieux d'affichage des avis publics.

2020-04-080

Présentation du projet de règlement 488 pour déterminer les lieux d'affichage des avis publics prévus par la Loi –

La conseillère Madame Michelle Richer présente le projet de règlement qui prévoira que les lieux d'affichage des avis publics seront l'édifice municipal et le bureau de poste.

2020-04-081

Avis de motion règlement relatif à la garde d'animaux–

Monsieur Pierre Vallières, conseiller, donne avis qu'il présentera ou fera présenter lors d'une prochaine du conseil un règlement relatif à la garde des animaux sur le territoire municipal.

2020-04-082

Présentation du règlement 487 relatif à la garde d'animaux

Le conseiller, Monsieur Paolo Girard présente les grandes lignes du contenu du règlement sur la garde des animaux.

2020-04-083

Contrat à une firme pour la gestion animalière sur le territoire municipal –

CONSIDÉRANT QUE le nouveau règlement provincial visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant (décret 1161-2019);

CONSIDÉRANT QUE l'application de cette réglementation a été confiée aux municipalités;

CONSDIÉRANT QUE la Municipalité n'a pas les ressources nécessaires pour assumer l'application des dispositions de ce règlement provincial;

CONSIDÉRANT QUE Proanima, organisme à but non lucratif; a soumis une offre de services de gestion animalière à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est d'avis qu'il est opportun de confier le mandat de gestion animalière à Proanima.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil :

- D'accepter l'offre de services Proanima pour la gestion animalière sur le territoire de la Municipalité jusqu'au 31 décembre 2022 au coût de 2,361,61\$ pour la période de mai à décembre 2020 et une indexation de 4% pour les années subséquentes; et un montant de 500\$ payable un fois pour la gestion des enregistrements des chiens.
- De nommer Proanima l'autorité compétente pour l'application du règlement provincial et de la réglementation municipale relative aux animaux pour la durée du mandat.
- D'autoriser Monsieur Pierre Chamberland, maire, et Monsieur Serge Gibeau, directeur général ou Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe à signer pour et au nom de la Municipalité les documents requis pour donner suite à la présente résolution

2020-04-084

Rapport concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du rapport du directeur général sur la gestion du règlement sur la gestion contractuelle.

2020-04-085

Vente de garage : détermination des dates –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- De tenir les ventes de garage les 16, 17 et 18 mai ainsi que les 5, 6 et 7 septembre 2020;
- D'autoriser la publication des avis dans la section babillard du Journal le Coup d'œil;
- D'autoriser la publication de l'avis sur les sites Kijiji et ventedegarage.ca.
- D'autoriser l'annulation de l'activité en raison des restrictions imposées relativement à la pandémie du Covid-19.

2020-04-086

Journée de l'arbre et de l'environnement : date et services à retenir–

CONSIDÉRANT QUE le Club 4H a offert à la municipalité l'opportunité d'obtenir des plants d'arbres mis à la disposition des municipalités par le ministère des Ressources Naturelles.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- De tenir la « Journée de l'arbre » le 16 mai 2020;
- De mettre à la disponibilité des citoyens l'emblème floral de la Municipalité soit le Cœur Saignant à un coût modique de 2.00\$;

- D'autoriser la location d'un conteneur à installer sur le terrain de l'édifice municipal les 15, 16, 17 et 19 mai 2020;
- D'autoriser l'annulation de l'activité en raison des restrictions imposées relativement à la pandémie du Covid-19.

2020-04-087

Début des procédures de vente pour non-paiement de taxes –
CONSIDERANT les dispositions du Code Municipal relativement à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes, de l'échéancier et des procédures pour l'année 2020;

CONSIDERANT QUE 4 dossiers sont sur la liste des immeubles en arrérages de taxes municipales depuis plus de deux ans.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Pierre Vallières, conseiller et résolu à l'unanimité du Conseil :

- D'autoriser le secrétaire-trésorier ou la secrétaire-trésorière adjointe à faire parvenir un avis par courrier recommandé aux propriétaires d'immeubles accusant des arrérages dans le paiement des taxes municipales depuis plus de 2 ans;
- Que la Municipalité de Saint-Valentin exige que les paiements des arrérages de l'année 2018 plus les intérêts et pénalités à jour soient effectués par traite bancaire, mandat-poste à l'ordre de « Municipalité de Saint-Valentin », ou en argent comptant et que l'échéance dudit paiement soit le jeudi 25 juin 2020 à 17:00 heures;
- D'autoriser le secrétaire-trésorier ou la secrétaire-trésorière adjointe à transmettre à la MRC les dossiers pour lesquels les arrérages de l'année 2018 n'auront pas été acquittés.

2020-04-088

Défi Je Bouge : Demande –
CONSIDERANT QUE la Fondation Santé du Haut-Richelieu -Rouville sera de passage sur le territoire de la Municipalité de Saint-Valentin le samedi 12 septembre 2020 lors du « Défi Je bouge ».

CONSIDÉRANT QU' elle a demandé la présence de bénévoles pour un poste de station d'eau et l'accès aux toilettes.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Paolo Girard, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil :

- Qu'il y aura des bénévoles pour le poste de station d'eau et l'accès au toilette selon les endroits qui seront établies pour les 2 épreuves.

2020-04-089

Entretien toilette extérieure saison 2020 –
Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil que l'entretien de la toilette extérieure soit confié à la firme Centre de location Saint-Rémi au coût de 22.00\$ par semaine plus les taxes applicables.

Que l'ouverture de la toilette extérieure sera effective lorsque possible en raison de la pandémie Covid 19.

2020-04-090

Corporation de développement communautaire Haut-Richelieu-Rouville : Cotisation membre de soutien –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de de cotiser à titre de membre de soutien un montant de 100.00\$ à la Corporation de développement communautaire Haut-Richelieu-Rouville.

2020-04-091

NEXDEV : Dépôt rencontre du 11 mars 2020 –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de la rencontre carrefours culturels & bibliothèque tenu le 11 mars 2020 par le NEXDEV.s

2020-04-092

Tétra Tech : autorisation de paiement –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement de 3,679.19\$ à la firme Tetra Tech pour le document d'appel d'offre du système de déphosphatation du traitement des eaux usées et de reporter le projet en raison de nouvelles informations obtenues et que la firme Tetra Tech a été informer de cet arrêt.

2020-04-093

Modification au Fonds de la taxe sur l'essence –

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral a révisé les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence et exclu certains projets municipaux tels que les hôtels de ville, les casernes de pompiers, les garages municipaux et les entrepôts;

ATTENDU QUE l'ensemble de ces travaux était admissible dans la première entente qui s'est terminée le 31 décembre 2018;

ATTENDU QUE cette décision ne reconnaît pas la compétence des gouvernements de proximité que sont les municipalités québécoises à planifier et décider les travaux de construction et d'amélioration des équipements de leur communauté;

ATTENDU QUE les municipalités sont les gouvernements les mieux placés pour prioriser les travaux de leur communauté;

ATTENDU QUE plusieurs projets de municipalités québécoises sont remis en question en raison de la décision du gouvernement fédéral;

ATTENDU QUE plusieurs municipalités du Québec qui ne sont pas dotées d'infrastructures tel un réseau d'aqueduc et d'égout ne pourront utiliser leur enveloppe réservée parce que les projets qu'elles avaient planifiés ne sont plus acceptés;

ATTENDU QU' il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision et de réintroduire les bâtiments municipaux dans la liste des projets admissibles;

ATTENDU QU' il y a lieu de demander au gouvernement fédéral d'ajouter des infrastructures importantes comme les ouvrages de rétention dans cette même liste;

ATTENDU QU' il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de rendre admissibles les dépenses liées aux travaux « en régie », C'est-à-dire le coût des employés municipaux assignés à un projet;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec est intervenu à plusieurs reprises pour demander au gouvernement fédéral de revoir sa position;

ATTENDU QUE la députée de Saint-Jean à la Chambre des communes met de la pression sur la ministre de l'Infrastructure, Mme Catherine McKenna, afin de revoir les critères d'admissibilité des projets;

ATTENDU QUE la députée de Saint-Jean à la Chambre des communes recueille des témoignages et des résolutions de municipalités touchées par le problème causé par le gouvernement fédéral.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Vallières, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil :

- D'appuyer la députée de Saint-Jean à la Chambre des communes dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral pour lui demander de revoir sa position dans les catégories projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages de rétention et de rendre également admissibles le coût des employés municipaux assignés à un projet.
- De transmettre copie de cette résolution à la députée de Saint-Jean à la Chambre des communes et la ministre fédérale de l'Infrastructure, Mme Catherine McKenna.

2020-04-094

Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix : Dépôt résolution SSI –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater les correspondances transmises par la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix à :

- Service de sécurité incendie de Saint-Jean-sur-Richelieu : Résolution fin de l'entente intermunicipale relative à la protection incendie et au service de premier répondant de Saint-Blaise-sur-Richelieu ;
- Municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu : Abolition de la résolution d'autorisation de signature de deux ententes avec la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

2020-04-095

Correspondance –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de la correspondance suivante :

1. Ballet du Haut-Richelieu : Remerciement;
2. Lettre de remerciement de Madame Thibault pour les appels fait à certains citoyens durant la pandémie.

2020-04-096

Report du dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter relativement à la résolution 2020-03-052 –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de reporter la procédure

d'enregistrement des personnes habiles à voter car le tout ne peut avoir lieu en raison de la pandémie actuelle.

2020-04-097

Report de la Demande d'approbation au Ministre des Affaires Municipales et de l'Occupation du territoire de la résolution 2020-03-052 –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de reporter la demande puisque la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter ne peut avoir lieu en raison de pandémie.

2020-04-098

Reddition de compte Programme d'aide à la voirie locale : volet entretien du réseau locale 2019-2020

CONSIDERANT QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 62,972.00\$ pour l'entretien du réseau local pour l'année civile 2019;

CONSIDERANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité.

EN CONSEQUENCE sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil que la Municipalité :

- Atteste de la véracité des frais encourus et du fait que les travaux ont été réalisés sur les routes locales de niveaux 1 et 2 tel qu'inscrit au rapport financier 2019.

2020-04-099

Levée de la séance ordinaire –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de lever la séance ordinaire à 21:32 heures.

Je, Pierre Chamberland, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Pierre Chamberland
Maire

Brigitte Garceau
Secrétaire-trésorière adjointe